



## Plusieurs dimensions de la qualité de vie sur le territoire d'Angers Loire Métropole

**E**n matière de qualité de vie, Angers Loire Métropole possède de nombreux atouts si on la compare aux agglomérations françaises de même taille. Santé, modes de vie et liens sociaux y sont préservés, l'insertion des jeunes par l'emploi ou la formation y est facilitée. Cependant, la situation est contrastée selon les territoires, particulièrement entre ville-centre et couronne, sur des questions sociales et environnementales.

Sonia BESNARD, Christophe FOUCHARD (Insee), Stéphanie HERVIEU (Aura)

À l'aune d'une étude nationale des territoires en matière de qualité de vie (*Pour en savoir plus*), l'agglomération angevine appartient à un ensemble de territoires de l'ouest de la France aux caractéristiques globalement favorables, conformes à des analyses déjà connues. La spécificité du diagnostic présenté ici est qu'il compare des indicateurs de la qualité de vie de l'agglomération angevine à un référentiel d'agglomérations de taille similaire (*Méthodologie*). La comparaison porte sur l'ensemble de l'agglomération, mais aussi la ville-centre et le reste de l'agglomération, appelé couronne ou pourtour tout au long de l'étude. Ces indicateurs ne prétendent pas cerner tous les aspects de la qualité de la vie mais ils renseignent sur des dimensions allant de la satisfaction de besoins fondamentaux (santé, logement, revenu) aux besoins sociaux (vie personnelle, liens sociaux, accès à la culture). La qualité de vie révèle un enjeu pour les habitants, au quotidien, comme pour la collectivité, en matière d'attractivité territoriale.

### Des conditions de santé et de logement favorables

Santé et logement peuvent être considérés comme des piliers sur lesquels s'appuie la qualité de vie des personnes. Les

habitants de l'agglomération d'Angers vivent plus longtemps que les habitants des onze agglomérations de comparaison, au vu de l'indice de mortalité (*figure 1*). Ils sont relativement peu concernés par les pathologies graves et la mortalité prématurée.

L'agglomération d'Angers offre des facilités pour se soigner grâce à un nombre de médecins élevé (92 médecins

pour 100 000 habitants) comme dans les agglomérations de Metz, Limoges et Caen. En outre, la présence du centre hospitalier universitaire permet d'assurer une offre de soins élargie et spécialisée.

La quasi-totalité des habitants des onze agglomérations étudiées dispose de conditions de logement acceptables. Un certain degré de confort est assuré pour les habitants de l'agglomération d'Angers,

### 1 En matière de santé et de logement, des résultats favorables pour Angers

Indicateurs de qualité de vie pour les dimensions logement, santé, emploi et revenu

	Angers Loire Métropole	Référentiel : 11 EPCI	Angers	Référentiel : 11 villes	Pourtour EPCI d'Angers	Référentiel : 11 pourtours d'EPCI
<b>Conditions de logement et santé</b>						
<b>- Degré de confort dans le logement</b>						
Part de la population en logement suroccupé, en %	4,3	6,8	7,0	9,1	1,7	4,4
<b>- État de santé de la population</b>						
Indice comparatif de mortalité (base 100 France)	84	95	88	97	79	93
<b>Emploi - travail et revenu</b>						
<b>- Rupture avec le marché du travail</b>						
Part des chômeurs parmi les actifs de 15 à 64 ans, en %	14,6	14,0	18,5	16,3	9,9	11,0
<b>- Capacité financière</b>						
Revenu disponible médian par UC, en euros	19 750	19 900	18 370	18 650	20 915	21 230

Lecture : une valeur dans une case verte indique un positionnement favorable (en terme de rang et d'écart à la moyenne) à la qualité de vie par rapport aux 11 autres EPCI servant de référentiel, et inversement pour une case de couleur orange.  
Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2012, État civil 2009-2013, Fichier localisé social et fiscal 2012.

puisque seulement 4 % vivent dans un logement qui ne propose pas suffisamment de pièces au regard du nombre d'occupants. Seule l'agglomération de Brest affiche un meilleur taux (3 %), alors que la situation est moins favorable dans l'agglomération d'Orléans (9 %).

### Des ressources financières moins élevées pour les habitants d'Angers

Les ressources financières des habitants de l'agglomération angevine sont de niveau équivalent à la moyenne française. Cependant, pour la ville d'Angers même, la moitié des habitants dispose d'un revenu par unité de consommation de 18 400 euros par an. Ce revenu médian est parmi les moins élevés des villes du référentiel avec celui des habitants de Clermont-Ferrand, Metz et Limoges. Il est plus faible à Reims (17 700 euros), plus élevé à Dijon, où il atteint 20 300 euros annuels.

Comme pour les autres villes, les habitants des communes du pourtour de l'agglomération d'Angers disposent d'une plus grande capacité financière (20 900 euros) que ceux de la ville-centre. Ce revenu médian reste néanmoins faible par rapport à la couronne de Reims par

exemple (22 800 euros). L'écart de revenu de 2 500 euros entre les habitants d'Angers et de ceux de la couronne est dans la moyenne des villes de comparaison. Les écarts les plus importants concernent les agglomérations de Reims (5 100 euros), Clermont-Ferrand, Limoges, Brest et Metz (de 3 400 à 3 800 euros), et les plus faibles se trouvent dans les agglomérations de Dijon et de Nancy (moins de 600 euros).

Ces résultats reflètent une forme de spécialisation des fonctions des territoires et notamment une polarisation de l'emploi, accompagnée d'une diffusion des richesses : les emplois au cœur de l'agglomération « assurant » des revenus aux habitants des couronnes. Ainsi, quatre actifs sur dix habitant dans le pourtour d'Angers viennent y travailler. Réciproquement, deux actifs sur dix résidant à Angers travaillent dans le pourtour d'Angers, principalement en première couronne (Saint-Barthélemy-d'Anjou, Beaucouzé, Trélazé et Avrillé).

Avoir un emploi est un élément important de la qualité de vie. Il constitue un facteur d'intégration et de cohésion sociale. À Angers, 18,5 % des actifs de 15 à 64 ans se déclarent au chômage. C'est le taux le plus important des villes du référentiel.

Le contraste est marqué avec le reste de l'agglomération. La part de chômeurs (10 %) est légèrement inférieure à la moyenne des pourtours d'agglomération (11 %). Être au chômage longtemps peut entraîner une perte de compétences, de confiance en soi et réduire ainsi l'aptitude à l'emploi. À Angers, 7 % des actifs sont au chômage depuis plus d'un an. Cette situation se retrouve dans les villes comme Le Mans, Limoges, Caen et Clermont-Ferrand. Les actifs de Dijon sont les plus préservés avec 5 % de chômeurs longue durée.

Pour les actifs résidant dans le pourtour de l'agglomération angevine, le risque d'exclusion ou de désocialisation est moins fort puisque le taux de chômage longue durée reste dans la moyenne des onze pourtours d'agglomérations de comparaison (4 %).

### Mixité et logements sociaux : le rôle important de la ville-centre

La pauvreté est souvent associée à la persistance du chômage, même si elle concerne aussi les étudiants ou les retraités. Alors que le pourtour de l'agglomération angevine figure parmi les territoires où la pauvreté est peu répandue (12 % de

## 2 Des indicateurs favorables, malgré un usage des transports en commun qui reste faible

Extrait d'indicateurs de qualité de vie

	Angers Loire Métropole	Référentiel : 11 EPCI	Angers	Référentiel : 11 villes	Pourtour EPCI d'Angers	Référentiel : 11 pourtours d'EPCI
<b>Équilibre travail - vie privée</b>						
<b>- Aspect chronophage des trajets pour aller travailler</b>						
Part des actifs occupés résidant à moins de 30 minutes de leur travail, en %	90	88	89	88	92	89
<b>Transports</b>						
<b>- Usage des transports en commun</b>						
Part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail, en %	12	14	16	18	7	10
<b>Relations sociales</b>						
<b>- Isolement des personnes âgées</b>						
Part des personnes de 75 ans ou plus vivant seules chez elles, en %	44	46	50	51	37	40
<b>Environnement</b>						
<b>- Éloignement à la nature</b>						
Part des espaces artificialisés dans le territoire, en %	18	30	68	73	13	22
<b>- Niveau de pollution</b>						
Émissions de CO2 des déplacements domicile-travail et études, en kilo par personne et par an	540	500	450	430	680	610
<b>Éducation</b>						
<b>- Potentiel des jeunes à intégrer le marché du travail</b>						
Part des 20 à 29 ans ayant au moins le baccalauréat, en %	77	75	80	77	68	69
<b>Vie citoyenne</b>						
<b>- Implication dans les institutions et les débats collectifs</b>						
Taux de participation électorale au 1 <sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle, en %	83	80	80	78	86	83
<b>Égalité femmes-hommes</b>						
<b>- Équilibre d'accès à l'autonomie des deux sexes</b>						
Écart entre le taux d'emploi femmes - hommes pour les 25 à 54 ans, en valeur absolue de points	4,3	5,3	3,4	5,1	6,0	5,7

Lecture : une valeur dans une case verte indique un positionnement favorable à la qualité de vie par rapport aux 11 autres EPCI servant de référentiel, et inversement pour une case de couleur orange.  
Sources : Insee, RP 2012 ; Union européenne, Corine Land Cover 2006 ; Ministère de l'intérieur, 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle 2012 ; SOeS.

personnes vivant avec un bas revenu), Angers est, avec Nancy, Reims et Le Mans, la ville où la pauvreté est la plus prononcée (28 % de personnes à bas revenu). Cet écart très important est à relier à une concentration assez marquée du parc locatif social à Angers. Ainsi, 33 % des personnes y résident, contre 17 % des habitants des communes du pourtour de l'agglomération.

La grande pauvreté est également plus répandue dans la ville-centre : 13 % des angevins perçoivent la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) contre 4 % des habitants du pourtour de l'agglomération. Ces différences de territoires sont identiques à Limoges et à Reims. *A contrario*, le centre et la périphérie de Dijon et de Tours ne s'opposent guère sur ce critère. Ainsi, l'agglomération d'Angers possède de fortes disparités entre son centre et son pourtour. Face à cet enjeu, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, arrêté en décembre 2015, développe des dispositions propres à intensifier la mixité sociale dans toutes les communes du territoire.

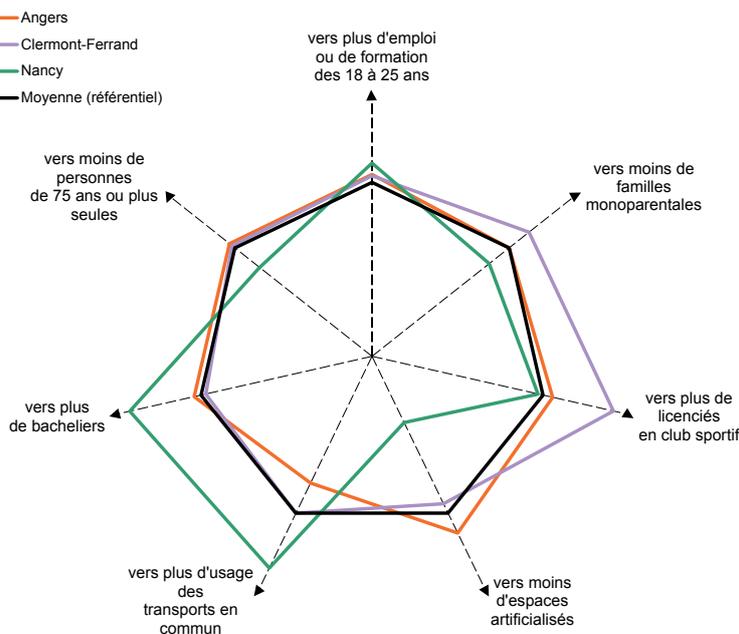
### Une insertion des jeunes plus forte

Aux âges de fin de cursus de formation initiale, poursuivre des études plus longues ou trouver un emploi évitent l'exclusion de la vie professionnelle. À Angers, peu de jeunes adultes se retrouvent en dehors de la vie professionnelle : 85 % des jeunes de 18 à 25 ans sont soit en emploi, soit en formation. C'est une des proportions les plus fortes parmi les villes comparables. Le caractère universitaire d'Angers explique que 51 % des jeunes y sont élèves ou étudiants, soit quatre points de plus que pour le référentiel de comparaison. Quant aux jeunes habitants dans les communes du pourtour de l'agglomération, ils sont davantage en emploi : 46 %, soit trois points de plus que pour le référentiel de comparaison.

La sécurité de l'emploi constitue un facteur essentiel de la qualité de vie. Elle est moins répandue parmi les salariés angevins. En effet, avec 75 % de salariés en emploi stable, en CDI ou dans la fonction publique, cette part y est la plus faible des villes comparables. Les Messins bénéficient d'une plus grande stabilité de l'emploi avec 84 % de salariés en CDI ou dans la fonction publique. Comme sur l'ensemble du territoire national, la situation s'est détériorée depuis dix ans avec un recul du taux de salariés en CDI de quatre points. En revanche, l'insertion durable sur le marché du travail est plus fréquente pour les salariés résidant dans le pourtour de l'agglomération où le taux d'emplois stables se situe à 87 %, comme la moyenne du référentiel.

### 3 Un profil proche entre Angers et Clermont-Ferrand, plus éloigné avec Nancy

Positionnement relatif des villes au regard de quelques indicateurs de qualité de vie



Lecture : le radar illustre le classement des villes par rapport à la moyenne des 11 villes du référentiel : plus un item est éloigné du centre du cercle, plus il est positif en termes de qualité de vie comme pour la (faible) part d'espaces artificialisés à Angers, ou la forte utilisation des transports en commun à Nancy.

Sources : Insee, RP 2012 ; Ministère de la jeunesse et des sports ; Corine Land Cover 2006 ; Cnam 2013.

### Un bon niveau de formation

Le niveau de formation fournit un indicateur pour approcher les potentialités des personnes à s'insérer dans la société et à s'adapter aux évolutions de la vie. Dans l'agglomération angevine, un habitant sur deux possède au moins le baccalauréat, niveau conforme aux autres agglomérations. Les jeunes augmentent leur chance de travailler en disposant de diplômes. Parmi ceux de 20 à 29 ans qui habitent Angers, 80 % sont au moins bacheliers, soit deux points au-dessus du référentiel (figure 2). Ils sont en meilleure position que les jeunes adultes du pourtour de l'agglomération (68 % ont le baccalauréat).

La situation s'est cependant améliorée depuis 1999. Tous les jeunes adultes formés n'ont pas vocation à rester sur le territoire. Angers attire de nombreux étudiants d'autres territoires, qui peuvent ensuite quitter l'agglomération pour leur premier emploi, comme c'est le cas pour de nombreuses villes étudiantes.

### Des temps pour la vie familiale et sociale préservés

Des accès au travail et aux équipements rapides favorisent la préservation des temps personnels : à Angers, neuf personnes sur dix mettent moins de trente minutes pour se rendre à leur travail (figure 2). Ces trajets sont surtout effectués en voiture. L'usage des transports publics est assez limité. Comme à Caen et Brest, seulement 12 %

des habitants de l'agglomération les utilisent pour aller au travail, ce qui est nettement inférieur à Dijon (19 %). Cette part pourrait augmenter avec la mise en place d'une deuxième ligne de tramway prévue dans les années à venir. Cependant, la relative fluidité de la circulation, la relative facilité de stationnement au sein de l'agglomération et la moindre densité de population du territoire angevin pourraient expliquer ce relatif usage des transports en commun. Les kilomètres parcourus en voiture par les habitants de la couronne d'Angers, supérieurs à ceux du référentiel, induisent ainsi des émissions de CO<sub>2</sub> un peu plus élevées.

Comme la plupart des territoires de comparaison, la population a la possibilité d'accéder aux équipements, commerces et services de la gamme intermédiaire en un temps raisonnable (moins de 15 minutes en heures creuses). Ces équipements sont ceux dont le recours est assez courant sans être quotidien, comme le supermarché, le magasin de vêtements ou de chaussures ou encore un laboratoire d'analyses médicales.

De même, les habitants de l'agglomération angevine accèdent assez facilement à la culture et aux loisirs. Par exemple, l'ensemble des habitants d'Angers a un accès aisé au cinéma comme dans chaque ville-centre des territoires de comparaison. Dans le pourtour de l'agglomération, une part importante de la population accède à un cinéma en moins de quinze minutes (92 %). Angers bénéficie également d'un réseau assez dense de bibliothèques publiques.

## Des liens sociaux peu fragilisés

L'isolement des personnes âgées dans leur logement est significatif des situations de fragilité de liens sociaux. La part des personnes de 75 ans ou plus vivant seules chez elles est faible dans le pourtour d'Angers (37 %), ce qui le place parmi les territoires où l'isolement est le moins fréquent comme dans les communes du pourtour des agglomérations de Limoges et de Reims. Comme pour les onze autres villes-centres, la situation est moins favorable à Angers même, où une personne âgée sur deux vit seule chez elle.

La fréquence de situations sociales potentiellement difficiles est aussi appréhendée ici par la part de familles monoparentales. Ces familles évoluent souvent dans un environnement fragilisé : précarité du travail, financière voire sociale. De plus, les efforts portés par une seule personne pour répondre aux besoins quotidiens sont potentiellement à l'origine d'une exclusion sociale. Seulement 10 % des familles habitant autour d'Angers sont monoparentales, ce qui correspond à un des taux les plus faibles des pourtours d'agglomération comparés. Pour la ville d'Angers, la part est plus forte (19 %), même si elle est similaire aux autres villes (figure 3).

Bénéfique à la fois pour la santé et pour les liens sociaux, la pratique sportive vue à travers le nombre de licenciés est assez bonne dans l'agglomération angevine, en comparaison des autres intercommunalités. La part de licenciés en club sportif des personnes de 20 à 59 ans (17 %) place l'agglomération d'Angers plutôt dans le peloton de tête, derrière celles de Clermont-Ferrand, Orléans et Limoges.

## Un cadre de vie agréable

Les habitants d'Angers Loire Métropole disposent de plus d'espaces que ceux des communes du référentiel. Dans le pourtour de l'agglomération, en raison de sa vaste

superficie de 500 km<sup>2</sup> (similaire à celle de Nantes Métropole), les habitants ne sont que 240 au km<sup>2</sup>. C'est la densité de population la plus faible juste après celle de l'agglomération de Limoges.

Il en résulte un accès à la nature assez aisé. L'agglomération a une faible part d'espaces artificialisés : 68 % pour le territoire d'Angers, troisième part la plus faible derrière Limoges et Metz et 13 % pour les communes du pourtour, deuxième part la plus faible derrière le pourtour de l'agglomération limousine. Les habitants d'Angers peuvent profiter des 4 % d'espaces verts aménagés en ville. C'est plus qu'à Nancy ou Limoges (2 % d'espaces verts aménagés), mais moins qu'au Mans (9,5 % d'espaces verts aménagés). L'espace angevin s'ouvre également sur des espaces en eau (6 % du territoire, supérieurs aux 2 % du référentiel). L'agglomération est un territoire de confluences avec la Loire et ses affluents que sont la Maine, la Mayenne, la Sarthe et le Loir. Les Angevins peuvent aussi profiter de plans d'eau avec le lac de Maine ou l'étang Saint-Nicolas. Les communes du pourtour de l'agglomération offrent 10 % de leur sol en surface boisée, davantage que dans le pourtour de l'agglomération de Caen, mais moins qu'à Clermont-Ferrand ou à Orléans. Les habitants peuvent jouir pleinement de ce cadre de vie baigné dans un climat doux et tempéré.

## Des atouts au niveau de l'implication dans la vie citoyenne

Un taux élevé de participation électorale témoigne d'une implication forte dans les institutions et les grands débats collectifs. L'ancrage dans la vie citoyenne est d'un niveau moyen dans la ville d'Angers et assez fort dans les communes alentour. Avec une participation de 86 % à l'élection présidentielle de 2012, les communes du pourtour de l'agglomération d'Angers sont dans les premières positions avec celles des pourtours d'agglomérations de Limoges et de Brest.

## Méthodologie

La qualité de vie des individus recouvre de multiples dimensions ayant trait au développement humain (santé, éducation, vie sociale), aux conditions socio-économiques (qualité de l'emploi, niveau de revenus) et au cadre de vie (environnement, accès aux services). Une trentaine d'indicateurs a été ici mobilisée pour appréhender certains aspects de la qualité de vie dans les différents territoires. Les questions relatives aux nuisances sonores, au sentiment d'insécurité ou aux relations de voisinage ne sont pas abordées. *A contrario*, les difficultés économiques et sociales mesurées n'empêchent pas un sentiment de bien-être dont pourraient témoigner les habitants, ce sentiment n'étant pas ici objectivé.

L'étude porte sur Angers Loire Métropole, agglomération de 269 000 habitants qui s'étend en 2015 sur 33 communes.

Onze autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) constituent un référentiel servant de comparaison aux données de l'agglomération angevine. Ces EPCI sont sélectionnés principalement sur le critère de leur taille en nombre d'habitants, entre 200 000 et 300 000 habitants, et parce qu'ils sont centrés autour de villes d'au moins 100 000 habitants. Il s'agit de la communauté urbaine (CU) Brest Métropole Océane, la communauté d'agglomération (CA) Caen la mer, la CA Clermont Communauté, la CA Dijonnaise, la CU Le Mans Métropole, la CA Limoges Métropole, la CA Metz Métropole, la CU du Grand Nancy, la CA Orléans Val de Loire, la CA Reims Métropole et la CA Tours (Plus).

L'inégalité femmes-hommes approchée par le prisme de l'emploi est plus faible à Angers. La situation s'est améliorée en une douzaine d'années. Cela se reflète par un écart plus faible qu'ailleurs entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes pour les 25 à 54 ans : trois points d'écart contre cinq points d'écart pour les villes du référentiel. La situation pourrait encore s'améliorer au regard de l'égalité des taux d'emploi femme-homme à Caen. ■

Insee des Pays de la Loire  
105, rue des Français Libres  
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :  
Pascal SEGUIN

Rédactrice en chef :  
Myriam BOURSIER

Bureau de presse :  
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689  
© INSEE Pays de la Loire  
Avril 2016

## Pour en savoir plus :

- Amonou D., *Quatre villes des Pays de la Loire parmi leurs homologues européennes : de bonnes conditions de vie*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 12, avril 2015.
- *Cohésion sociale et territoriale. Chiffres clés Angers Loire Métropole*. Angers : Agence d'urbanisme de la région angevine, 2015. 22 p.
- Reynard R. et Vialette P., *Une approche de la qualité de vie dans les territoires*, Insee Première, n° 1519, octobre 2014.
- Stiglitz J. et al., *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, septembre 2009.

